

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de CHAUMONT EN VEXIN
Site de Corbeil-Cerf :
<http://www.corbeilcerf.fr/>

2, rue François de Lubersac
60110 CORBEIL-CERF
Tél. : 03 44 22 62 53
Fax : 03 44 02 76 79
mairie.corbeilcerf@wanadoo.fr

COMMUNE DE CORBEIL-CERF

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 2 Juin 2018 A 20 H 30

Etaient présents :

Monsieur CHEVALLIER, Maire,
Messieurs Luc SOENEN, Sylvain DUCLAY, Adjoints
Michel GUILLON, Cyril FLECHY
Mesdames Denise MINIER, Dominique BRIL

Absentes excusées

Madame Geneviève SZCZYSZEK donne pouvoir à M SOENEN
Madame Myriam HEDOUIN donne pouvoir à M DUCLAY

Absente

Madame Stéphanie MORIN

formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel GUILLON a été élu secrétaire de séance

OBJET : DENOMINATION DE RUES DE LA COMMUNE DE CORBEIL-CERF

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de choisir, par délibération, le nom à donner à certaines rues de la Commune.

La dénomination des voies communales, et principalement à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Suite à la vérification du cadastre, qui semble ne pas être actualisé, et pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes, qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, il convient d'identifier clairement les adresses des immeubles, et de procéder à la dénomination de rues.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur les propositions ci-dessous :

- 1) Pour la rue de BEAUVAIS qui traverse le village et va de Méru à BEAUVAIS : « **RUE DE MERU** »
- 2) Pour la rue de BEAUVAIS qui arrive de RESSONS L'ABBAYE et rejoint la rue de MERU : « **RUE DES MILLE POMMIERS** »
- 3) Pour la rue du Château : « **RUE FRANCOIS DE LUBERSAC** »
- 4) Pour la partie de la rue du Faubourg qui se dirige vers SAINT-CREPIN-IBOUVILLERS : « **RUE DE SAINT-CREPIN-IBOUVILLERS** »
- 5) Pour la route qui va desservir les nouvelles maisons qui se construisent dans le Parc de Corbeil-Cerf : « **ALLEE DU PARC-DE-CORBEIL-CERF** »
- 6) Pour la route qui va desservir le lotissement « Les Longères de la Collinière » : « **ALLEE DE LA COLLINIÈRE** »
- 7) La route qui mène au Bois Maquet : « **CHEMIN DU BOIS MAQUET** »

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination de ces rues, **APPROUVE**, les propositions ci-dessus.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

ASSOCIATIONS-SUBVENTIONS

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **DECIDE**, à l'unanimité, d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Association des CORBEISSARTIENS	600 €
ACPG CATM	300 €
VMEH	200 €

SE 60 : Fin des travaux

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal que les travaux concernant le remplacement des candélabres rue de Parfondeval, du Déluge et du Faubourg par le SE 60 sont sur le point d'être terminés.

ORGANISATION DE LA FETE DU 14 JUILLET

Après concertation, dans la mesure où le 14 juillet a lieu cette année, un samedi, l'ensemble du Conseil Municipal décide de célébrer la FETE DU 14 JUILLET, **LE SOIR DU SAMEDI 14 JUILLET**, et non le soir du 13 juillet comme les années précédentes.

Des bulletins d'inscription vont être distribués dans votre boîte aux lettres, une réponse sera souhaitée pour le 07 juillet 2018 au plus tard.

QUESTIONS DIVERSES

Voir auprès du Département pour taillage des arbres, en direction de Saint-Crépin-Ibouwillers. Problèmes rencontrés au niveau du ramassage des déchets, Monsieur le Maire, fait le nécessaire auprès de la Communauté de Communes.

La séance est levée à 22 h 45

Le Maire,
Laurent CHEVALLIER



La prochaine réunion du Conseil Municipal n'a pas encore été fixée.

RAPPEL : toutes les réunions du Conseil MUNICIPAL sont ouvertes au public

Convocation du Conseil Municipal le 07 juin 2018

Compte rendu affiché le 26 juin 2018
I.P.N.S.